



## LE NOUVEAU RÈGLEMENT UE 2016/425

L'expérience acquise depuis 1989 dans le cadre de l'application de la directive 89/686/CEE sur les EPI a fait apparaître des inadéquations et des incohérences. Pour les corriger, le nouveau règlement UE 2016/425 établi par le Parlement européen remplace la directive. Contrairement à une directive, le règlement n'a pas besoin d'être transposé dans la législation de chaque état membre et a donc l'avantage d'être identique et directement applicable pour tous les pays de l'Union Européenne.

### Quel est l'état d'avancement de la conformité au règlement des produits CAMP, CAMP Safety et CASSIN ?

C.A.M.P. a suivi depuis le début la rédaction du règlement et s'est immédiatement activée pour mettre en place les actions nécessaires afin de fournir à ses clients dès que possible des produits conformes à la nouvelle réglementation.

Grâce à cette réactivité, nous vous informons que tous les produits EPI de C.A.M.P., à partir du 21 avril 2019, sont conformes au nouveau règlement.

Plus précisément, nous sommes heureux d'annoncer que la majorité des productions C.A.M.P. effectuées depuis mi-2018 sont déjà conformes au nouveau règlement et donc depuis des mois maintenant nos entrepôts expédient des EPI conformes.

Pour une quantité très limitée de produits, il subsiste dans nos entrepôts un stock en conformité avec la Directive 89/686/CEE, qui est vendable jusqu'au 21 avril 2023 et utilisable jusqu'à la fin de la durée de vie déclarée.

En ce qui concerne les nouvelles déclarations UE de conformité, elles sont déjà disponibles sur le site [www.camp.it](http://www.camp.it) en 30 langues.

### Quels sont les principaux changements ?

Le règlement précise :

- Les rôles des différents acteurs économiques (fabricants, distributeurs, importateurs et mandataires) ;
- Les exigences applicables aux organismes notifiés ;
- Les exigences pour la surveillance du marché et de contrôle de la production.

Il ajoute de nouvelles exigences pour la notice d'instructions et d'informations.

Il impose aux fabricants de refaire certifier les EPI tous les 5 ans.

## Quelles sont les conséquences pour les revendeurs ?

Le règlement définit une période de transition pour le passage de la directive au règlement :

- Les produits certifiés selon l'ancienne directive et déjà sur le marché (fabriqué et stocké par le fabricant avant le 21 avril 2019) peuvent être vendus, dans l'Union Européenne, jusqu'au 21 avril 2023.
- Les produits certifiés selon le nouveau règlement peuvent être vendus depuis le 21 avril 2018 (début de la période transitoire).

De cela nous pouvons déduire que cette première échéance du 21 avril 2019 est liée à la production par les fabricants et ne revêt pas une importance particulière pour les détaillants. Néanmoins, il est certainement très bénéfique d'acheter des produits d'un fabricant comme C.A.M.P. qui, depuis déjà une année, a mis à jour ses stocks avec des produits conformes au nouveau règlement.

## Quelles sont les conséquences pour les entreprises et utilisateurs ?

Les produits certifiés selon l'ancienne directive, achetés avant le 21 avril 2023, peuvent être utilisés jusqu'à leur fin de vie comme défini dans la notice d'instructions et d'informations du fabricant.

## Comment reconnaître un produit certifié selon l'ancienne directive ?

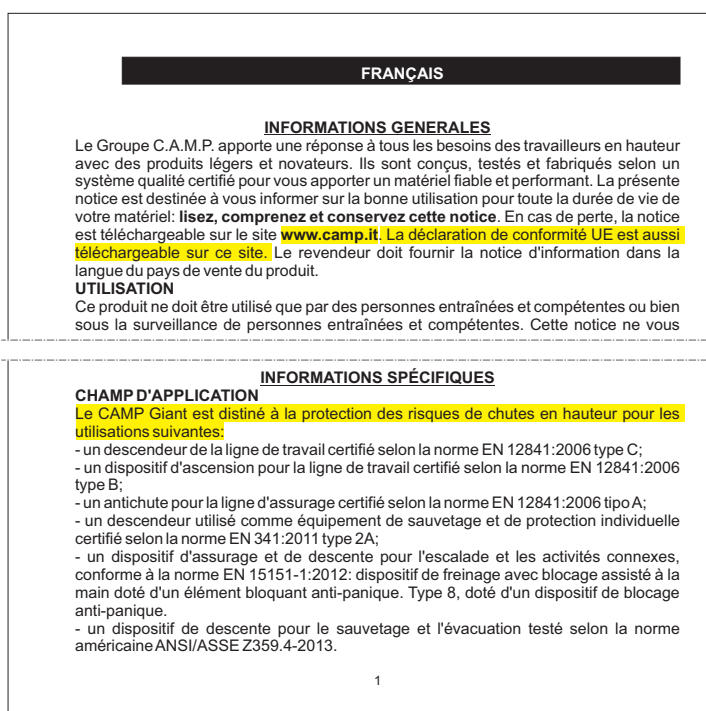
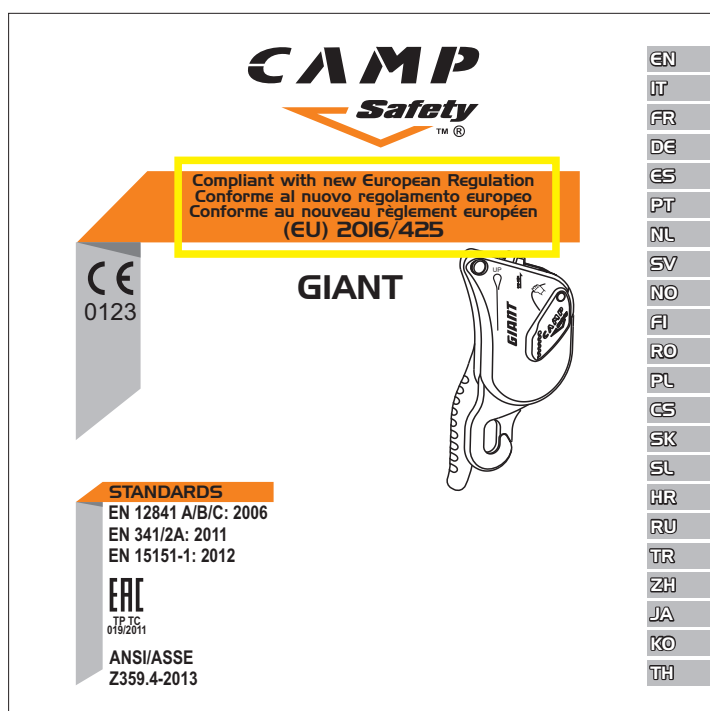
Sa notice indique la conformité à la directive 89/686 CEE.

## Comment reconnaître un produit certifié selon le nouveau règlement ?

Si le produit est certifié selon le nouveau règlement, sa notice indique :

- La conformité au nouveau règlement (EU) 2016/425 ;
- Le risque pour lequel l'EPI a été conçu à des fins de protection ;
- L'adresse du site internet sur lequel la déclaration UE de conformité peut être consultée.

Pour les EPI de C.A.M.P., les nouvelles notices indiquent clairement la conformité avec le règlement UE sur la couverture. Pour un nombre limité de produits, cependant, l'ancienne notice a été complétée par une feuille supplémentaire qui indique les informations requises par le nouveau règlement.



**X MARKING - MARCATURA - MARQUAGES**

UP (16D)  
CAM-LOCK (15)  
FULL LOCK (16D)  
DESCENT (16C)  
ANTPANIC STOP (16B)  
ASCENT BELAY LOCK (16A)

**GIANT**  
Ref. 0997  
Patent pending

**CAMP Safety**  
made in ITALY

**CAMP S.p.a.**  
Via Roma 23, 23834  
Premana (LC), Italy  
www.camp.it

18  
1234

CE 0123

EAC IP TC 019/2011

EN 12841C:2006 - Descender  
Max 210kg, 10s ≤ 11.5mm [1]

EN 12841B:2006 - Ascender  
Max 210kg, 10s ≤ 11.5mm [1]

EN 12841A:2006 - Fall arrester  
Max 120kg, 10s ≤ 11.5mm [1]

EN 341:2011/2A - Rescue  
40-200kg, 10.5mm [1]  
Max 200m, Temp. -30/+60°C

EN 15151-1:2012 - Belay  
9.9s ≤ 11mm [1]

ANSI Z359.4-2013 - Rescue  
60-141kg, 11mm [1]  
Max 200m, Multiple use  
Avoid chemical, electrical  
and thermal hazards

1 Name and address of the manufacturer - Nome e indirizzo del fabbricante - Nom et adresse du fabricant  
2 Name of the device - Nome del dispositivo - Nom du dispositif  
3 Reference number of the product - Referenza del prodotto - Référence du produit  
4 Rope insertion direction - Direzione di inserimento della corda - Direction d'insertion de la corde  
5 Suitable norm - Norma di riferimento - Norme de référence  
6 Allowable rope types and diameters - Tipi e diametri di corda ammessi - Types et diamètres de corde admis  
7 Maximum use weight - Peso massimo di utilizzo - Poids maximal d'utilisation  
8 Month and year of manufacture - Mese e anno di fabbricazione - Mois et année de fabrication  
9 Serial number - Numero di serie - Numéro de série  
10 Read the instructions for use - Leggere le istruzioni di utilizzo - Lire la notice d'information  
11 Conformity marking according to European regulation (EU) 2016/425 - Marcatura di conformità al regolamento europeo (UE) 2016/425 - Marquage de conformité au règlement européen (UE) 2016/425  
12 No. of the notified body controlling the manufacturing of the product - N° dell'organismo che controlla la fabbricazione del prodotto - N° de l'organisme contrôlant la fabrication du produit  
13 Certified model according to EAC standard (Russia-Belarus-Kazakhstan-Armenia-Kyrgyzstan) - Modello certificato in accordo alla norma EAC (Russia-Bielorussia-Kazakistan-Armenia-Kirghizistan) - Le modèle est certifié EAC (norme Russie-Bielorussie-Kazakhstan-Arménie-Kirghizistan)  
14 Required periodic inspection every 12 months - Necessità di controllo periodico ogni 12 mesi - Exigence de contrôle périodique tous les 12 mois  
15 Button for cam locking - Pulsante di bloccaggio camma - Bouton de blocage de la came  
16 Lever positions - Posizioni di funzionamento - Position de fonctionnement  
a. Ascent, belay and lock - Risalita, assicurazione e bloccaggio - Montée, assurage et blocage  
b. Antipanic stop - Bloccaggio antipanico - Blocage anti-panique  
c. Gradual descent - Discesa progressiva - Descente progressive  
d. Gradual safety braking - Freno di sicurezza progressivo - Frein progressif de sécurité  
e. Full lock - Bloccaggio completo - Blocage complet

## Qu'est-ce que c'est et à quoi sert la déclaration de conformité UE ?

La déclaration de conformité UE atteste le respect des exigences essentielles de santé et de sécurité applicables, donc c'est un document officiel par lequel le fabricant assume la responsabilité de la conformité de l'EPI aux exigences fixées par le nouveau règlement. La déclaration de conformité UE sert à attester la conformité d'un EPI et est prévue pour les distributeurs, les détaillants, les utilisateurs et doit être fournie à la demande des autorités compétentes.

La déclaration de conformité doit être établie :

- Sur la base de l'attestation d'examen UE de type conformément au module B du nouveau règlement européen (UE) 2016/425, délivrée par un organisme notifié accrédité.

Ou sur la base de l'ancienne attestation d'examen CE de type conformément à l'article 10 de l'ancienne directive 89/686/CEE : cela n'est possible que dans le cas où le certificat CE est toujours valide, le produit n'a pas été modifié après certification et il n'y a pas eu, depuis ce temps, une évolution normative.

- Uniquement pour les EPI de catégorie 3 (c'est-à-dire tous les produits antichute pour l'industrie et pour l'alpinisme), sur la base d'un certificat d'assurance qualité de la production (module D) ou de contrôles supervisés à des intervalles aléatoires (module C2). Cette seconde certification garantit une qualité constante de la production et se matérialise par le numéro qui suit le marquage CE sur l'équipement. Pour la plupart des produits fabriqués par C.A.M.P. , ce numéro est 0123 et fait référence à l'organisme notifié TÜV SÜD qui garantit notre qualité de production selon le module D.

Tant les attestations d'examen UE de type que les certificats qualité de production, ne sont pas des documents divulgués à la clientèle : le fabricant doit les rendre disponibles à la demande des autorités compétentes.

## Comment puis-je télécharger les nouvelles déclarations de conformité ?

C.A.M.P. a mis au point un système informatique qui permet à l'utilisateur de rechercher et de télécharger les déclarations de conformité sur le site [www.camp.it](http://www.camp.it). Les déclarations sont disponibles en 30 langues.

Vous pouvez télécharger la déclaration la plus récente directement depuis la page de chaque produit.



[< Retour](#)

Produits / Appareils mécaniques



## GIANT - Descendeur



0997

ROPE ACCESS TREE CLIMBING  
TEAM RESCUE SELF RESCUE

Le Giant est un descendeur multifonctionnel innovant, développé pour répondre aux spécialistes des travaux sur corde et du sauvetage les plus exigeants.

Le mécanisme de fonctionnement breveté, la robustesse incomparable de la structure en alliage d'aluminium forgée à... [Continuer la lecture](#)

Réf.	Nom du produit	Poids	Charge de rupture	Diamètre de la corde Min	Diamètre de la corde Max	CE	STANDARD	CE	Utilisation en sauvetage	ANSI	ERC
		g	kN	mm	mm					Z359.4	
0997	GIANT	540	20	9.9	11.5	EN 12841/A-B-C	EN 341/2A	EN 15151-1	Max 250 kg	.	.

[> Télécharger la notice technique](#)

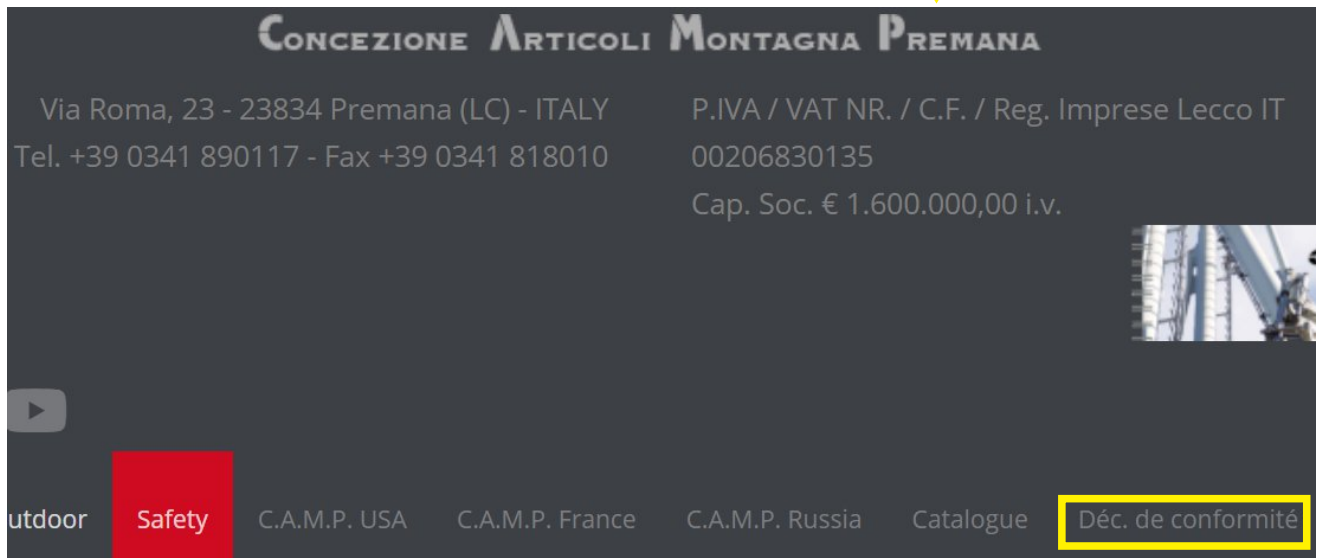
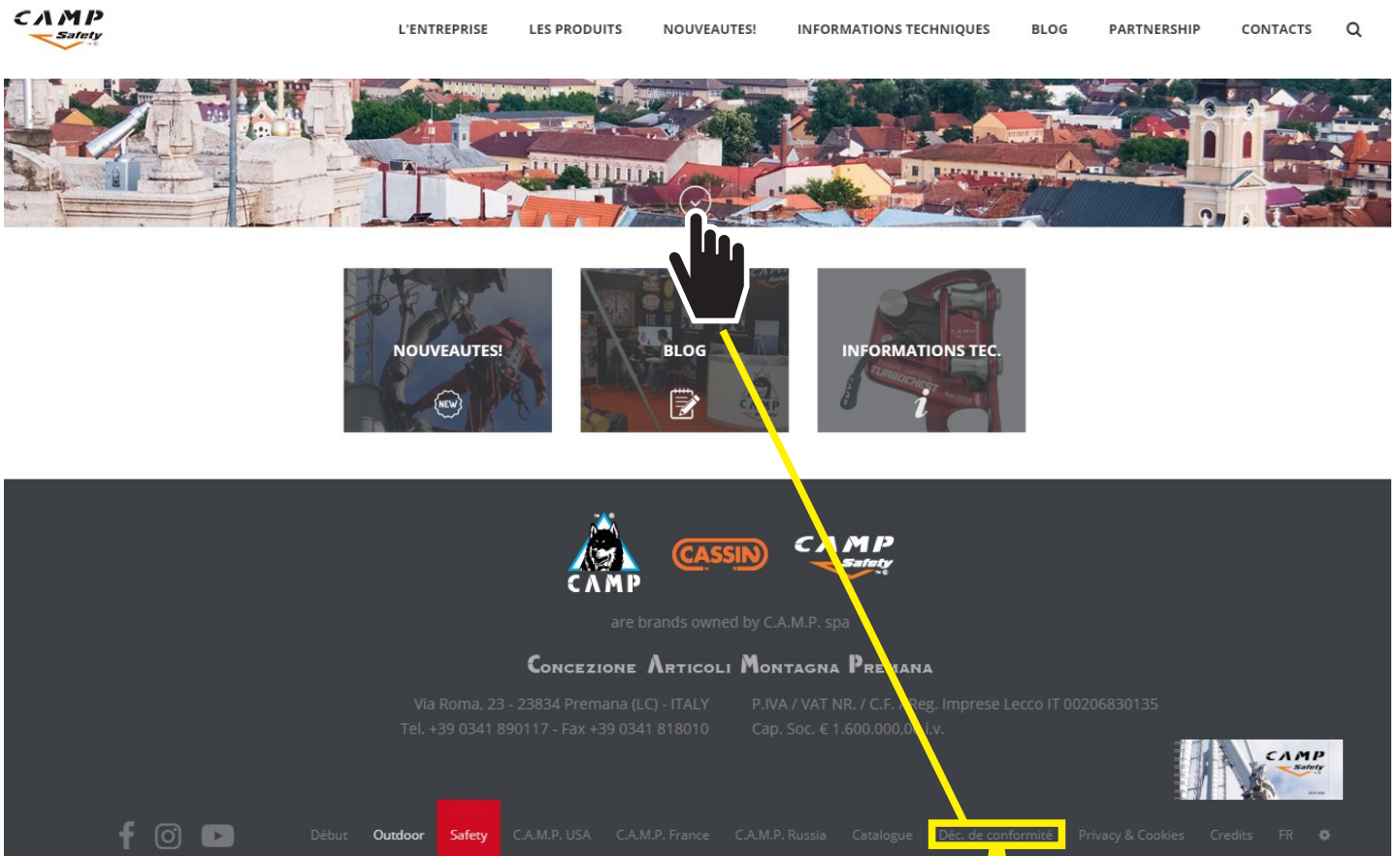
[> Télécharger la fiche technique pour la réf. \(0997\)](#)

[> Télécharger la déclaration de conformité de la réf. GIANT - 0997 - FRANÇAIS \(FR\) ue](#)

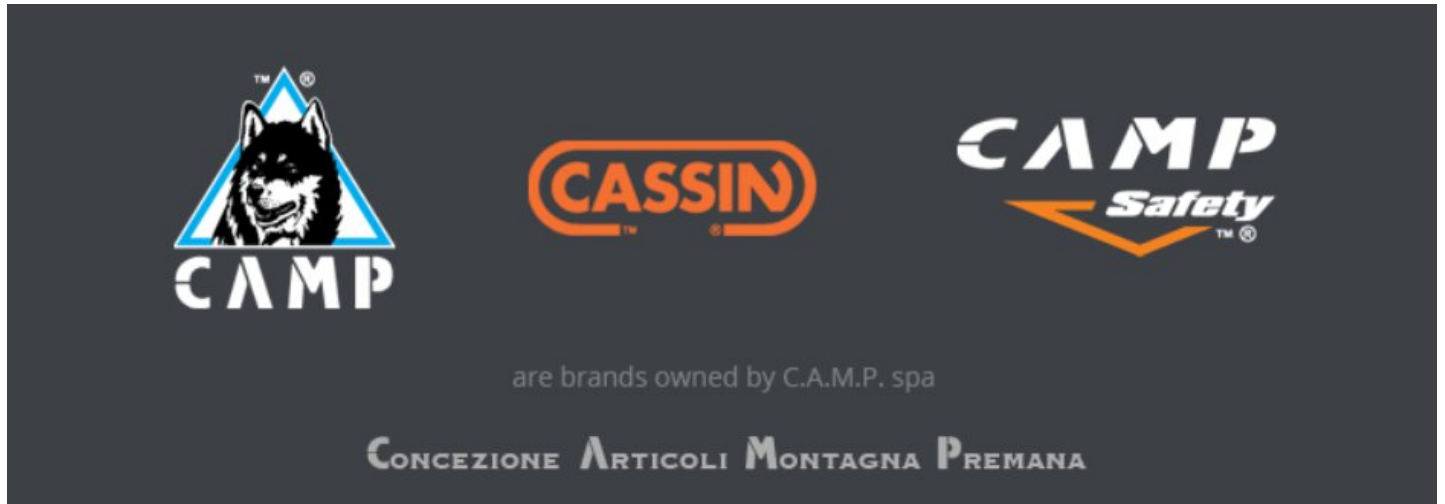


[> Télécharger la déclaration de conformité de la réf. GIANT - 0997 - FRANÇAIS \(FR\) ue](#)

Alternativement vous pouvez accéder à l'archive complète de toutes les déclarations de conformité depuis le lien en bas de la page d'accueil Outdoor et Safety.



Depuis les archives, il est possible de rechercher la déclaration par une recherche libre (en tapant la référence du produit ou le nom du produit), par le biais de la catégorie de vente du produit ou tout simplement en composant le numéro du code à barres présent sur tous les produits. La recherche dans les archives permet de trouver toutes les versions des déclarations et leurs dates d'effet.



## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



Free search

Langue du document  Sales Category

EAN Barcode

#2

Item	Description	File version	Doc. type	Lang	File name	Valid from	Valid till	Show
0997	GIANT	r001	UE	FRANÇAIS (FR)	0997_FR_r001.pdf	18/10/2018	07/09/2022	
099703	GIANT BLACK	r001	UE	FRANÇAIS (FR)	099703_FR_r001.pdf	18/10/2018	07/09/2022	